

GROUPE LE KB EN AVANT, PRG ET APPARENTÉS

Menaces sur le budget communal

 La suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales est certes une bonne chose pour le pouvoir d'achat des ménages, à condition qu'elle soit neutre sur le budget des collectivités locales. Jusqu'alors, la compensation était intégrale. Le projet de loi de finances pour 2020 en modifie défavorablement les modalités, pouvant selon le secrétaire de l'association des maires de France, coûter aux communes jusqu'à 5% de leur budget. Et l'incidence n'en serait connue qu'après les élections municipales... Les ressources des communes et leur autonomie de décision doivent être préservées, au risque de porter atteinte à notre capacité de décider démocratiquement du devenir de nos villes. En six ans notre dotation globale de fonctionnement a fondu de 50 %, soit une perte de 2,6 M€. La taxe d'habitation rapporte 18% de notre budget de fonctionnement. La stabilité de nos recettes est un enjeu capital pour la mise en œuvre de nos politiques publiques. Le parlement doit pérenniser le mécanisme de compensation en vigueur.

Jean-François Banbuck

UNION DES DÉMOCRATES ET DES ÉCOLOGISTES



De la parole aux actes

 Destruction de la forêt amazonienne, records de températures, incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, accident nucléaire de Fukushima en 2011 ou de Tchernobyl en 1986... la liste est longue et la Terre souffre. Face au déni des climatosceptiques, aux intérêts économiques et à l'incapacité des dirigeants à mettre fin à l'épuisement des ressources naturelles, la jeunesse se mobilise. Occupation de centres commerciaux, de sièges sociaux d'entreprises destructrices de l'environnement, grèves dans les lycées. Greta Thunberg, militante écologiste de 16 ans, est la figure de proue de cette jeunesse qui, pour toute réponse, ne reçoit que mépris et moqueries de la part de certains hommes politiques. La protection de l'environnement est désormais la première préoccupation des Français. Il est temps pour les communes de mettre en place la végétalisation des quartiers, le zéro phytosanitaires et les circulations douces. Actions de bons sens qui rendent la ville plus respirable.

Bernard Chappellier
Maire-adjoint
Président de l'Union Des Ecologistes du Val-de-Marne

COMMUNISTES ET CITOYENS

Logement social : le holdup du siècle !

  Récemment le premier magistrat de notre ville s'est fendu d'un long plaidoyer arguant de son action locale en relation avec le global ou l'inverse ; L'objet de cet article était la verdure au Kremlin Bicêtre ! Normal me direz vous il ne se passe rien en ce moment. C'est juste oublier la disparition ou en langage technocratique, la fusion de Kremlin Bicêtre Habitat au sein d'un ensemble regroupant les Offices Publics d'Arcueil-Gentilly, de Cachan et du Kremlin. Pourquoi ? Parce que ceux qui ont voté en 2018 la loi ELAN ont décidé qu'en dessous de 12000 logements rien n'était viable économiquement. Les députés savent ce qu'ils font, non ? Et bien, non c'est juste une posture politique et économique libérale. C'est la casse programmée du logement social et son éloignement des locataires. C'est le holdup du siècle car le logement social existe de par les loyers que des générations de kremlinois ont payés. Le premier magistrat du K.B préfère nous amuser avec sa verdure, plutôt que d'organiser la résistance à ce plan néfaste. C'est son choix, pas le nôtre !


Communistes et citoyens

CITOYENS ! ET FRANCE INSOUmise



À l'heure où nous bouclons ce numéro d'ADNkb, la tribune du groupe « Citoyens ! et France Insoumise » ne nous est pas parvenue.

GROUPE MODEM ET CENTRISTES
A quand une ville accueillante !

 Trop préoccupé par sa mise en examen (9 chefs d'inculpation), le maire oublie la vie quotidienne des kremlinois. Le développement d'une ville se construit dans un environnement agréable. Pour les kremlinois et kremlinoises, c'est loin d'être le cas et encore plus pour ceux qui y travaillent. La saleté, la pollution, l'anarchie sur les voies de circulation et le tout couronné par les odeurs nauséabondes, transmettent une image rebutante de notre ville. Dès la sortie du métro les odeurs vous sautent à la gorge, les yeux coulent pour évacuer les particules gênantes. La proximité de Paris et de son potentiel économique n'y fait rien. L'origine de la baisse de population (oui !!!) trouve une partie de son origine dans cette situation qui perdure depuis trop longtemps et dont la majorité actuelle se satisfait. Il est temps de donner à tous un cadre de vie accueillant qui attirera de nouveaux commerces plus respectueux des habitants. Tout cela doit changer.

Le groupe MoDem et Centristes :
Nadia CHIBOUB, Bernard AUBAGUE
sectionmodemkb@gmail.com

GROUPE "DIVERS DROITE OPPOSITION MUNICIPALE AU KREMLIN-BICÊTRE"

À l'heure où nous bouclons ce numéro d'ADNkb, la tribune du groupe « Divers droite opposition municipale au kremlin-Bicêtre » ne nous est pas parvenue.

GAUCHE RÉPUBLICAINE ET SOCIALISTE
Non à la disparition de l'OPH !

 Le maire a décidé la fusion des OPH du Kremlin-Bicêtre, de Cachan et d'Arcueil-Gentilly. Nous avons voté contre cette absorption de KBH qui met les locataires devant le fait accompli. Cette fusion-absorption ouvre la porte à une structure lourde et complexe qui sera inéluctablement éloignée du quotidien des locataires. Kremlin-Bicêtre Habitat a été créé par la ville et les logements HLM ont été financés par les Kremlinois. Il est inacceptable que nos logements soient bradés et cédés à un office dans lequel notre ville sera minoritaire. Il existe des alternatives : une coopérative ou une société d'économie mixte, contrôlées par la ville, permettraient d'associer les locataires et les élus pour gérer collectivement notre parc social. Donc en garder le contrôle. Nous demandons un vrai débat avec tous les locataires, suivi d'un référendum : les citoyens doivent être les seuls à décider de l'avenir de notre OPH. Nous voulons que Le Kremlin-Bicêtre garde la gestion de ses logements !

Jean-Luc Laurent, Paule Mathonnat & Estéban Piard

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux différents groupes politiques représentés au sein du conseil municipal. Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.